



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RTE consulte sur le réseau électrique de transport de demain en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, au service des énergies renouvelables

Du 9 décembre au 3 février 2021, RTE, Réseau de Transport d'Électricité, organise une concertation avec le public dédiée au projet de Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables (S3REnR) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'enjeu de ce schéma est de garantir des capacités d'accueil suffisantes sur le réseau électrique pour accompagner le développement de l'énergie solaire tel qu'il est envisagé par l'Etat et la Région.

Pourquoi cette concertation ?

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les énergies renouvelables et plus particulièrement la production photovoltaïque se développent et vont continuer à se développer : le réseau devra pouvoir accueillir 6400 MW d'énergies renouvelables supplémentaires d'ici 2030, soit un rythme de développement multiplié par 3. RTE anticipe et planifie les adaptations du réseau électrique nécessaires pour accompagner cet essor.

Les évolutions proposées par RTE figurent dans le projet de Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables (S3REnR) soumis à la concertation du public entre le **9 décembre 2020 et le 3 février 2021**. L'objectif est double : réserver des capacités d'accueil sur le réseau pour faire circuler les énergies renouvelables, et prévoir les travaux nécessaires pour créer ces capacités, quand le réseau actuel est insuffisant.

Pourquoi faut-il réserver des capacités d'accueil et où ?

En réservant à l'avance des capacités d'accueil sur le réseau électrique, le S3REnR garantit à ceux qui développent des énergies renouvelables que leur installation pourra fonctionner de manière fluide, quelle que soit sa taille. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les deux tiers de ces capacités sont réservées dans les parties les plus urbanisées du territoire régional : elles permettront d'accompagner le développement des projets photovoltaïques en toiture ou sur ombrières. Un tiers se situe dans des territoires plus ruraux qui souhaitent développer des parcs photovoltaïques au sol, tel que le Buëch ou l'agglomération de Manosque. Le projet de S3REnR précise les capacités d'accueil réservées à travers toute la région.

Quelles adaptations du réseau électrique sont-elles à prévoir ?

Pour garantir les capacités d'accueil, le projet de S3REnR en région Provence-Alpes-Côte d'Azur prévoit un investissement de 500 à 620 millions d'euros. Il s'agit notamment de renforcer ou de créer des nouveaux « postes électriques », sortes d'échangeurs permettant de fluidifier le trafic de l'électricité sur l'ensemble du territoire régional. Lorsque de nouvelles lignes électriques seront nécessaires, elles seront essentiellement souterraines. Le projet de S3REnR donne la liste des travaux d'adaptations du réseau électrique prévus à un horizon de dix ans pour accueillir les énergies renouvelables.



Le réseau
de transport
d'électricité

Pourquoi et comment participer à la concertation ?

Cette concertation permet à tous ceux qui le souhaitent de comprendre les enjeux liés à l'adaptation du réseau électrique pour accompagner la transition énergétique et de prendre connaissance des projets d'aménagement envisagés dans ce cadre sur le territoire. Institution, collectivité locale, entreprise et citoyen : chacun est invité à contribuer via la plateforme numérique : www.concertation-s3renr-paca.fr.

Contacts presse

RTE : Léna Le Goff / 06 11 68 00 95 / lana.le-goff@rte-france.com



@RTE_Med / Retrouvez toute l'actualité de RTE en Méditerranée sur notre [site internet](#)

RTE, Réseau de Transport d'Électricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. À cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 50 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8 500 salariés.